



Budget 2019-2020

Accroître le potentiel économique du Québec et donner une nouvelle impulsion à la création de richesse

Québec, le 21 mars 2019. – Le Québec est maintenant dirigé par un premier ministre économique qui souhaite donner une nouvelle impulsion à la création de richesse en agissant sur plusieurs fronts pour accroître le potentiel de l'économie québécoise et ainsi réduire l'écart de richesse avec nos voisins. Le budget 2019-2020 prévoit donc des investissements totalisant 3,7 milliards de dollars d'ici cinq ans pour entre autres augmenter le bassin de travailleurs, faire croître l'investissement et les exportations des entreprises québécoises et stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat.

1,7 G\$ pour accroître la participation au marché du travail

Le Québec vit présentement une période de rareté de la main-d'œuvre entre autres créée par le vieillissement de la population et une situation économique avantageuse. Dans ce contexte, le gouvernement agit pour stimuler la participation des travailleurs d'expérience et des immigrants au marché du travail.

Pour tirer profit de l'expérience de nos travailleurs, le crédit d'impôt pour la prolongation de carrière sera désormais accessible dès 60 ans. De plus, les entreprises auront droit à une réduction des charges sur la masse salariale liée aux travailleurs de 60 ans et plus afin de favoriser leur maintien en emploi.

Des sommes totalisant 730 millions de dollars seront également investies au cours des cinq prochaines années pour favoriser une meilleure intégration des personnes immigrantes au marché du travail partout au Québec.

À cela s'ajoute la « Grande corvée », une opération lancée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale visant à préciser les besoins des entreprises et à les aider à trouver des employés.

Agir maintenant pour l'investissement et la croissance des entreprises

Le gouvernement agit également pour favoriser l'investissement et la croissance des entreprises. Ainsi, dans la foulée de la révision du rôle d'Investissement Québec, dont les détails seront rendus publics par le ministre de l'Économie et de l'Innovation au cours des prochains mois, la capitalisation de la société d'État sera augmentée à 5 milliards de dollars afin de lui permettre de réaliser davantage d'interventions à partir de ses fonds propres, notamment sous forme de prêts et de prises de participation.

De plus, une enveloppe pouvant atteindre 1 milliard de dollars sera disponible pour accompagner le développement des entreprises stratégiques et protéger la présence des sièges sociaux au Québec.

Des efforts seront aussi faits afin de réduire les délais d'autorisation environnementale des projets d'investissement. Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi que celui des Forêts, de la Faune et des Parcs se sont vu octroyer des ressources supplémentaires afin d'y parvenir.

Ces actions viennent s'ajouter aux mesures d'amortissement accéléré pour favoriser l'investissement annoncées dans la mise à jour budgétaire automnale dont bénéficieront 90 000 entreprises.

Par ailleurs, dans certaines municipalités du Québec, des terrains à fort potentiel de développement économique demeurent sous-exploités en raison des travaux importants à réaliser pour permettre leur valorisation. Pour stimuler l'innovation et créer les emplois de demain, une somme de 320 millions de dollars sur cinq ans sera donc consacrée à la décontamination de ces terrains stratégiques. De ce montant, 100 millions de dollars seront investis pour la décontamination de l'est de Montréal, tandis qu'une somme de 50 millions de dollars sera allouée à la Ville de Québec.

De plus, alors que le Québec a réussi à se tailler une place enviable dans le monde en intelligence artificielle, le budget 2019-2020 prévoit une somme de 329 millions de dollars afin d'accélérer l'adoption par les entreprises des technologies de pointe dans ce domaine.

Citation :

« Nous avons l'intention de faire mentir les prévisions de croissance économique, car nous sommes profondément convaincus que le Québec peut faire plus et mieux pour rattraper son écart de richesse avec ses voisins. Pour réaliser cet objectif ambitieux, nous devons travailler à stimuler les investissements privés, à accroître la disponibilité de main-d'œuvre et à stimuler la productivité. L'augmentation de la richesse, jumelée à la diminution de notre dette, nous permettra d'offrir de meilleurs services aux citoyens, de continuer de réduire leur fardeau fiscal et d'améliorer l'environnement d'affaires au Québec. Nous augmenterons ainsi notre autonomie financière au sein du Canada. »

Eric Girard, ministre des Finances du Québec

Lien connexe :

Tous les détails du budget 2019-2020 :

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/>.

– 30 –

Source :

Fanny Beaudry-Campeau
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 418 576-2786

